

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Jeudi 16 janvier 2020

### INFORMATIONS PERTINENTES CONCERNANT LES COURS

#### Dates des premiers cours

Pour connaître la date du premier cours de votre enfant, veuillez consulter l'annexe 1 intitulée « Dates Premiers Cours – Hiver 2020 ». Trouvez le site correspondant au lieu du cours de votre enfant, puis trouver le jour du cours de votre enfant. L'intersection entre la ligne et la colonne vous donnera la date du premier cours de votre enfant.

#### Porte d'entrée

À l'annexe 2, vous trouverez l'adresse de tous nos sites d'entraînement ainsi que les portes d'entrée pour vous rendre aux cours.

#### Informations sur le cours

Vous pourrez trouver les informations relatives au cours de votre enfant (jour, heure et lieu) via notre plateforme d'inscription ([amilia.com](http://amilia.com)). Une fois connecté à votre compte, cliquez sur le bouton "Achats" via le menu de gauche.

#### Tenue vestimentaire

- **Général** : L'enfant doit porter des vêtements confortables et assez ajustés de façon à ce qu'il ait toujours le visage dégagé lorsqu'il effectue ses mouvements gymniques. Le port de bijoux ou de montre est interdit. Les cheveux doivent être bien attachés afin d'avoir le visage dégagé. Il est conseillé d'apporter une bouteille d'eau.
- **Filles** : Le maillot de gymnastique est conseillé durant les entraînements. Les cheveux doivent être bien attachés afin d'avoir le visage dégagé.
- **Garçons** : Il est conseillé de porter un short ainsi qu'une camisole ou un chandail à manche courte.
- **Trampoline** : Une paire de chaussettes est obligatoire pour les cours de trampoline.
- **Cheerleading** : Une paire d'espadrilles d'intérieur est nécessaire. Ces espadrilles ne doivent pas être utilisées à l'extérieur.
- **Bijoux** : Le port de tous types de bijoux ou montre est interdit pour la sécurité des enfants et entraîneurs.
- **Boutique** : Il est possible de vous procurer des maillots d'entraînement ainsi que des cuissards au bureau administratif de Québec Performance (750 rue de la Sorbonne, G1H 1H1).
- **Objets perdus** : Le club de gymnastique Québec Performance n'est pas responsable des objets endommagés, perdus ou volés lors de ses activités.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET POLITIQUES

Il est important de prendre connaissance du document [Règles de fonctionnement et politique administrative](#). Celui-ci est disponible sur notre site internet sous l'onglet « Documents et Formulaires » en haut, puis sous la section « Récréatif ».

### Spectateurs (Parents, familles, amis, etc.)

Sur chacun des sites, un espace est réservé pour les spectateurs. Il est très important de respecter cet espace pour le bon fonctionnement des cours et la sécurité de tous (spectateurs et gymnastes). Aucun parent n'est accepté sur les tapis et appareils à l'exception du parent accompagnateur aux cours 18-36 mois (les frères et sœurs sont interdits sur les tapis, les appareils et dans les parcours). À l'annexe 3, vous trouverez les plans indiquant les espaces réservés aux spectateurs pour chacun des sites.

### Départ tardif

Un parent venant récupérer son enfant plus de 15 minutes après la fin du cours de celui-ci se verra facturé pour ce retard. Le parent recevra une facture de frais de retard et celle-ci devra être acquittée dans les 10 jours suivant le retour. Pour plus d'informations, consultez le document [Règles de fonctionnement et Politique administrative](#) disponible dans la section *Documents et formulaires* sur notre site internet.

### Politique d'annulation

En tout temps il vous est possible d'annuler l'inscription de votre enfant ou votre inscription. Toute demande d'annulation d'inscription doit soumise par courriel au [info@gymquebecperformance.com](mailto:info@gymquebecperformance.com) et inclure le [Formulaire d'annulation – Inscription Récréatif](#) dûment remplie. Vous trouverez ce formulaire dans la section *Documents et formulaires* de notre site internet. Le formulaire de demande d'annulation est aussi disponible à l'annexe 4.



# ANNEXES

## ANNEXE 1 - Dates Premiers Cours – Hiver 2020

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
BEAUPORT	CIMES							18 janvier	
	SEIGNEURIE						17 janvier	18 janvier	
CHARLESBOURG	ARPIDROME	20 janvier	21 janvier	22 janvier	23 janvier	17 janvier	18 janvier	19 janvier	
LA HAUTE SAINT-CHARLES	CENTRE ST-LOUIS	20 janvier	21 janvier	22 janvier	23 janvier	17 janvier	18 janvier	19 janvier	
	CHANTERELLE							18 janvier	19 janvier
SAINTE-FOY	ROCHEBELLE	20 janvier	21 janvier	22 janvier	23 janvier	17 janvier	18 janvier	19 janvier	

## ANNEXE 2 - Adresses et portes d'entrée

SECTEUR	SITE	ADRESSE	PORTE
Charlesbourg	Bureau Administratif	750 rue de la Sorbonne, G1H 1H1	-
	Arpidrome		
Beauport	École des Cimes	250 rue Cambert, G1B 3R8	Porte Principale
	École de la Seigneurie	645 Av. du Cénacle, G1E 1B3	Porte 22
La Haute Saint-Charles	Centre St-Louis	262 rue Racine, G2B 1E6	Porte 1 (Lundi, Mardi, Mercredi) Porte 8 (Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche)
	École La Chanterelle	1070 boul. Pie-XI Nord, G3K 2S6	Porte Principale (côté droit)
Sainte-Foy	École Rochebelle	1095 Av. de Rochebelle, G1V 4P8	Porte 5 (Complexe Sportif)

## ANNEXE 3 - Espaces réservés aux spectateurs

Nous aimerions profiter de ce début de session récréative pour vous rappeler certaines consignes relatives à l'accès aux gymnases.

- Les chaussures (bottes, souliers, etc.) sont interdites à l'intérieur de tous nos gymnases, en tout temps (printemps, été, automne, hiver).
- Les parents ainsi que tout autre membre de la famille ou des amis doivent absolument respecter l'espace réservé aux spectateurs (voir schémas aux pages suivantes).

Lorsque vous respectez ces règlements, vous permettez :

- Au club et aux écoles de garder les lieux propres;
- Au club de garder les lieux sécuritaires pour vos enfants et vous;
- Aux entraîneurs de conserver leurs figures d'autorités face aux enfants de leurs groupes;
- Aux entraîneurs, superviseurs et responsables de passer plus de temps à intervenir auprès des enfants plutôt qu'à vous demander de respecter ces règles.

Si vous avez des questions et commentaires relatifs à ces règles, n'hésitez pas à communiquer avec le club. Nous vous remercions pour votre collaboration!

Les informations précises de chacun des sites suivront dans les prochaines pages selon l'ordre suivant :

- [Arpidrome](#)
- [Centre St-Louis](#)
- [Chanterelle](#)
- [École des Cimes](#)
- [Complexe sportif Rochebelle](#)
- [La Seigneurie](#)

## ARPIDROME

Un espace vitré au rez-de-chaussée ainsi qu'une mezzanine avec estrades au 2<sup>e</sup> étage sont disponibles dans la palestre de l'Arpidrome afin de permettre aux parents d'observer leur enfant lors des cours de gymnastique.

Aucun parent ne peut entrer dans le gymnase. Au début des cours, les entraîneurs viendront récupérer les enfants à l'entrée. Les parents pourront les retrouver seulement à la fin du cours à leur retour à la sortie de la palestre.

# CENTRE SAINT-LOUIS

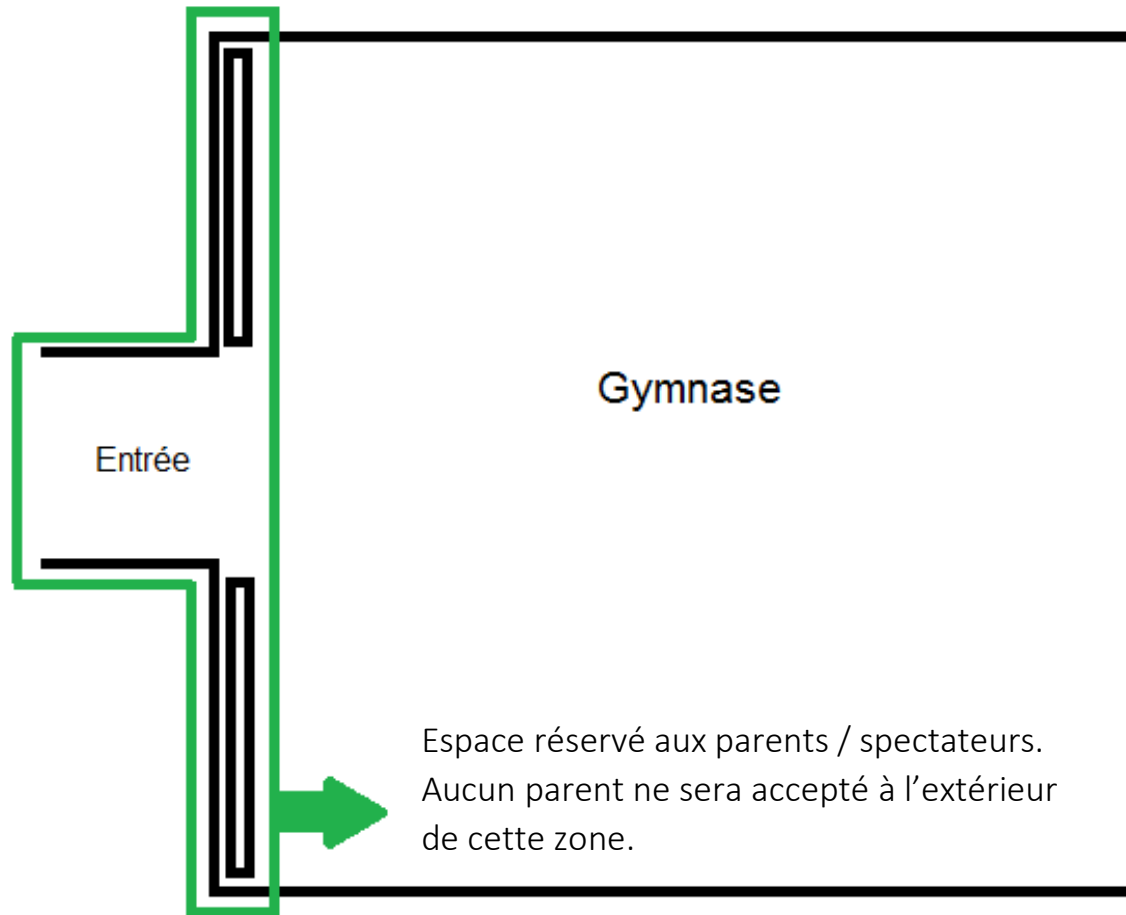
**Espace  
Réservé aux  
Parents /  
Spectateurs**



Aucun parent ne  
sera accepté dans  
le gymnase.

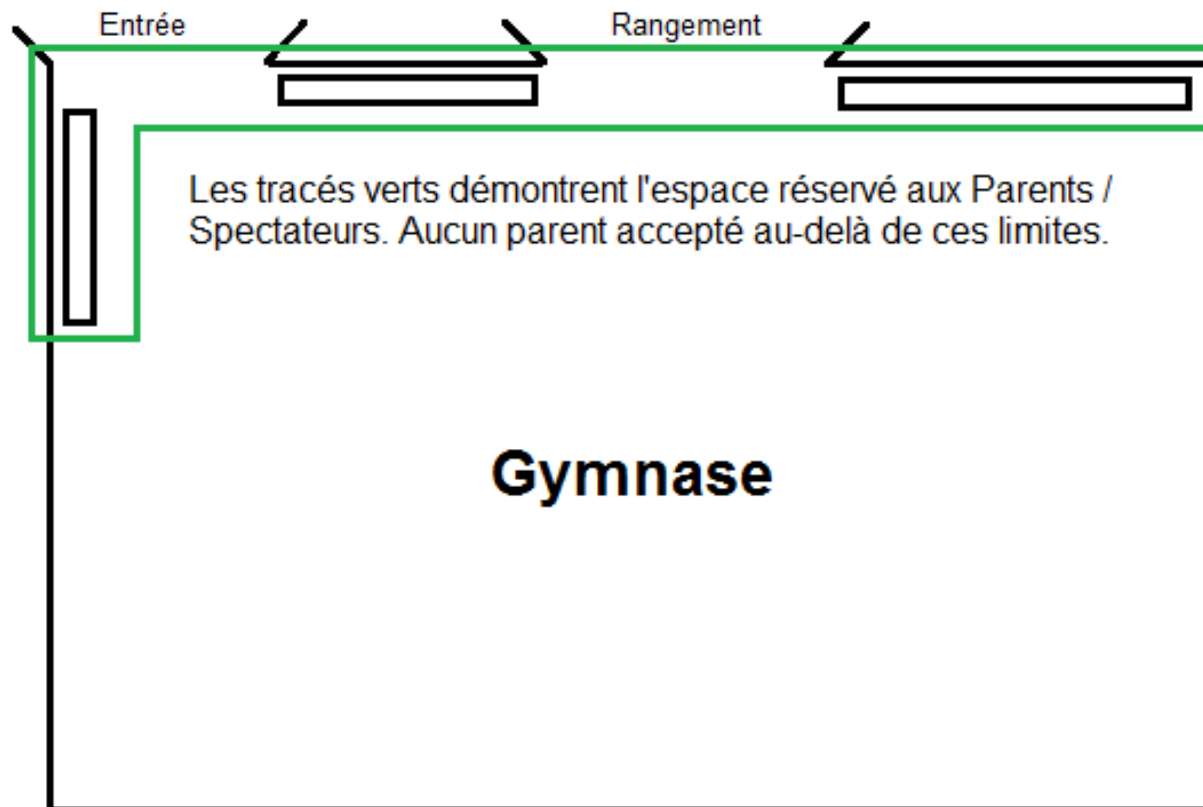


## CHANTERELLE





# ÉCOLE DES CIMES



## COMPLEXE SPORTIF ROCHEBELLE

Plusieurs espaces vitrés, autant au 1<sup>er</sup> étage qu'au 2<sup>e</sup> étage, sont disponibles dans le Complexe Sportif de Rochebelle afin de permettre aux parents d'observer leur enfant lors des cours de gymnastique.

Aucun parent ne peut entrer dans le gymnase. Au début des cours, les entraîneurs viendront récupérer les enfants dans le vestiaire familial. Les parents pourront les retrouver seulement à la fin du cours à leur retour dans le vestiaire familial.

## ÉCOLE SECONDAIRE DE LA SEIGNEURIE

